

Le mot du Maire

C'est C'est avec l'achèvement des travaux de l'école et de la nouvelle bibliothèque que l'année 2012 s'est achevée. Malgré une conjoncture des plus moroses, la municipalité a maintenu le cap et ses engagements pour assurer l'avenir de notre village aux générations futures comme nos prédécesseurs l'ont fait pour nous.

L'année 2013 sera donc plus calme en matière de travaux. La baisse des budgets de l'état, de la région et du département, limite et freine sérieusement les projets alors qu'il reste beaucoup à faire. De plus, la transformation du SIVOM en communauté de communes pour notre canton sera également une nouvelle donne qu'il nous faudra apprivoiser dans l'intérêt de tous.

Mais 2013 sera aussi l'occasion de se retrouver autour d'une manifestation importante : le comice agricole. Organisée tous les 6 ans, cette superbe fête doit nous rassembler le temps d'un week-end, nous permettre d'oublier nos soucis et découvrir ou redécouvrir le monde difficile mais noble de l'agriculture, un métier qui a toujours nourri l'homme.

Pour terminer, je voudrais mettre à l'honneur 3 personnes de notre commune. Ces 3 personnes ont atteint et dépassé leur 100 ans : Mme CAVADINI, Mr AIGRET et Mme GINCRE. Mesdames, Monsieur, que cette année 2013 vous soit douce et agréable, le village et ses habitants sont heureux de vous compter parmi eux.

Je formule également tous mes vœux de santé et de bonne année à tous les habitants de SAINT-PÈRE, que 2013 vous apporte le meilleur.

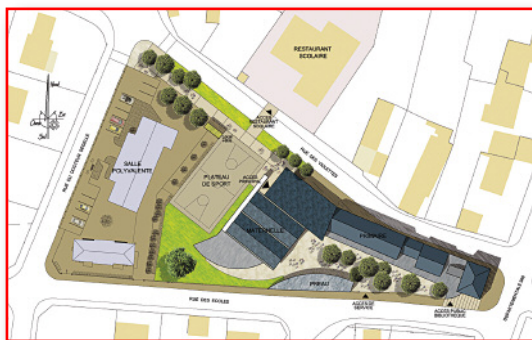
Patrick Foulon

L'École Publique de Saint-Père-sur-Loire

Ça y est ! Notre nouvelle école est terminée ! Elle est belle et très grande !

Nous avons de nouvelles salles pour travailler :

- Une salle d'arts plastiques (nous rangeons les peintures, les feuilles, les outils et nous l'utilisons aussi pour travailler en petits groupes, pour imaginer des dessins ou regarder des images à étudier...).
- Une salle partagée entre les deux classes de cycle trois (nous l'utilisons pour organiser des ateliers de sciences, laisser des expériences avancer pendant plusieurs jours, faire sécher des objets fabriqués ou travailler en autonomie sur des ordinateurs par exemple...).



- Une salle RASED (nous l'utilisons avec Nadège ou avec Véronique pour travailler avec des enfants qui ont besoin d'un peu d'aide ou pour recevoir des parents...).
- Une salle des maîtres (les enseignants rangent des livres et des documents pour faire la classe, ils peuvent organiser des réunions, et on y trouve la photocopieuse, les ramettes de papier et la plastifieuse...).
- Une cuisine (on l'utilise par exemple pour préparer les gâteaux des vendredis gourmands...).
- Une salle de motricité (elle sert beaucoup aux petits de maternelle qui n'ont plus besoin d'aller à la salle polyvalente, mais on l'utilise aussi pour les séances des grands et pour l'USEP du jeudi soir et du mercredi après midi...).
- Une salle de rangement (avec des étagères et des crochets pour accrocher les ballons et classer tout le matériel de sport...).

- Un dortoir pour les petits (il est plus grand que l'ancien et on trouve de jolis petits lits...).
- Une salle pour les ATSEM (pour ranger des affaires et aussi pour prendre une douche quand un enfant s'est sali...).
- Deux salles de classe toutes neuves pour les maternelles (la classe des petits a une porte qui ouvre sur les toilettes et tout est propre et beau dans les classes avec des nouveaux tableaux...).
- Une petite salle de réunion (pour recevoir des parents par exemple, ou pour se réunir quand on n'est pas beaucoup...).
- Un bureau de direction (avec des placards, un ordinateur, une imprimante et un tableau avec les informations sur tous les élèves, pour appeler leurs parents par exemple...).
- Un grand couloir le long des classes, avec des portes manteaux (on peut comme ça aller d'une classe à l'autre sans sortir dehors quand il ne fait pas beau...).
- Deux cours de récréation (on s'en sert le matin pour que les grands puissent jouer au ballon par exemple, sans danger pour les petits de maternelle...).
- Il y aura aussi bientôt une nouvelle bibliothèque et on pourra y aller par le grand couloir, facilement...).



Au début, ça ma fait drôle..

C'est drôlement grand !... Elle est pleine de couleurs... Il y a plein de portes !...

C'est comme si c'était moderne !... Maintenant, on peut bien travailler...

On n'a plus besoin de s'habiller pour changer de salle...

C'est drôlement bien -

*On peut jouer et travailler...
On peut se trouver et se cacher...*

*On peut ranger et dé ranger...
On peut travailler tout seul...*

on peut se faire confiance...

L'École Publique de Saint-Père-sur-Loire (suite)

MERCI A TOUTES LES PERSONNES QUI NOUS ONT PERMIS DE PROFITER D'UNE ÉCOLE BELLE ET PRATIQUE POUR TRAVAILLER, ET NOTAMMENT A LA COMMUNE!!!

Cette année, il y a encore plus d'élèves que les années précédentes, mais on n'en a pas l'impression grâce à la nouvelle école; en tout, nous sommes 125 élèves et il y a toujours 5 classes ;,

Il y a une classe de PS MS, avec Sophie Lange et Valérie Lavolé ;

une classe de GS CE1 avec Patricia Brun ;

une classe de CP CE1 avec Albane Petit et Valérie Lavolé ;

une classe de CE2 CM1 avec Hélène Poutoire ;

une classe de CM1 CM2 avec Rémi Bedu et Valérie Lavolé.

Cette année, nous avons choisi de travailler dans toutes les classes sur le thème des 4 éléments (l'eau, l'air, le feu et la Terre) :

Nous organiserons une exposition le vendredi 21 décembre à l'école ; le même soir, les enfants qui jouent avec Sandrine, l'animatrice municipale, présenteront aussi le travail qu'ils ont préparé, dans la salle polyvalente.

Nous essaierons de partir en classe de découverte pour travailler ce thème avec tous les élèves de la Grande Section au CM2. Ce sera sûrement après les vacances de printemps, du 29 avril au 4 mai, et au bord de la mer. Les plus grands, les enfants de cycles trois partiront plus longtemps et reviendront pour une grande partie à vélo (nous étudions encore les itinéraires).

Nous essaierons d'organiser un grand spectacle sur ce thème, à l'espace Blareau, le vendredi 28 juin 2013.

Nous travaillons toujours de façon coopérative et il y a USEP cette année le jeudi soir pour les enfants de cycle trois, et le mercredi de 16h00 à 17h00 pour les enfants de cycle deux.

Nous rédigeons aussi notre journal La Pie qui paraît tous les mois: si vous voulez, vous pouvez vous abonner pour 6 € et vous recevrez les 10 numéros dans l'année avec un numéro spécial pour notre

classe de découverte ! Comme ça, vous serez au courant de tout ce qu'on fait !

(Il suffit de nous le dire et de nous donner vos coordonnées !)

Si vous voulez nous poser des questions, chercher des informations ou nous donner des conseils, vous pouvez aussi nous contacter par téléphone : 02 38 36 35 96, par courriel : ecolestpere@wanadoo.fr, ou voir notre site internet :

<http://ecole.saintpere.free.fr>.

N'hésitez pas ! Nous vous répondrons le plus vite possible !

A nouvelle rentrée, nouvelles conditions de travail !

Notre environnement scolaire a changé notablement et positivement: bien sûr, les possibilités ouvertes par ces nouveaux locaux sont innombrables, bien sûr l'efficacité de notre enseignement y gagne, bien sûr les enfants profitent de ce nouvel environnement pour mieux s'investir, parce qu'ils se sentent bien dans des bâtiments pensés pour eux et les apprentissages



qu'ils ont à y rencontrer... Mais il nous appartenait également de souligner le fait que les acteurs et utilisateurs des bâtiments (dont l'équipe éducative, les parents d'élèves, les Délégués de l'Éducation Nationale...) ont été systématiquement invités à tous les stades de réflexion et de décision, aux côtés des professionnels liés à la construction du bâtiment !

L'École Publique de Saint-Père-sur-Loire (suite)

Ce choix démocratique, qu'il convient de citer en exemple, ne pouvait aboutir qu'à une construction fonctionnelle et adaptée :

Que le Conseil municipal soit ici remercié par toute la communauté scolaire pour avoir mené à bien un projet d'une aussi grande importance !

A nous tous maintenant, personnes liées à l'école, mais également associations locales, d'engager un travail commun qui puisse mériter cet engagement municipal fort !

Les enfants, les adultes prennent leurs marques dans les nouveaux locaux, les classes vivent, les projets naissent et avancent : l'année en cours s'annonce heureuse et riche !

Le thème des « quatre éléments » a été choisi pour fédérer les activités de toutes les classes sur l'année. Nous ne manquerons pas de vous signaler tous les projets coopératifs qui en découleront, donnant du sens aux apprentissages scolaires, afin que notre École Publique reste un maillon concret de la vie de notre village.

Pour se faire, comme le proposent les enfants, nous serons heureux de répondre à toutes vos questions, propositions, réflexions, conseils...

Par courriel (ecolestpere@wanadoo.fr), courrier (1



rue des violettes...), via notre site internet (<http://ecole.saintpere.free.fr>)...

Ou notre journal mensuel La Pie, géré par les enfants et proposé sur abonnement... N'hésitez pas !

A très bientôt, donc !

Pour tous les coopérateurs,
L'équipe éducative.



Aide aux devoirs

Cette action a été mise en place, en octobre 2009, par la Municipalité de Saint-Père-sur-Loire, sous sa responsabilité, en collaboration avec l'équipe éducative qui propose les enfants pouvant bénéficier de cette aide. L'« aide aux devoirs » n'a pas pour but de remplacer l'encadrement scolaire des familles. A cette date, 3 enfants bénéficiaient de cet accueil et 2 bénévoles assuraient les séances.

Pour cette rentrée scolaire 2012, les séances ont repris un peu plus tard qu'habituellement compte tenu des travaux de restructuration de la bibliothèque municipale. Elles se tiennent le lundi et le jeudi de 16 h 30 à 17 h 30 et sont totalement gratuites. Nous accueillons actuellement 12 enfants provenant des classes de CP au CM1, provisoirement installés dans la salle d'arts plastiques au sein de l'école pour retrouver les locaux habituels situés à l'étage de la bibliothèque en janvier 2013. Ces enfants sont encadrés par 11 bénévoles. Nous les remercions sincèrement pour leur engagement et leur convivialité.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et nous contacter en mairie pour obtenir des informations complémentaires.



Pendant la durée des travaux de restructuration de la bibliothèque, nous sommes installées dans le préfabriqué de l'école à côté de la salle polyvalente.

Les travaux avancent Et nous espérons emménager dans nos nouveaux locaux dans le courant du mois de décembre.

Les horaires d'ouverture restent inchangés pour le moment :

Le lundi de 15 heures à 17 heures

Le mercredi de 15 heures à 17 heures

Nos bénévoles à votre disposition :

Raymonde BASTY, Anne FERRY, Annie MARTIN, Christelle ZUSATZ.



VIE ASSOCIATIVE

Commission Associative et Culturelle



L'année écoulée a vu une première: la fête de la Saint-Pierre a été agrémentée d'un vide grenier, ce qui a permis une affluence plus soutenue qu'à l'habitude.

Nous avons élu Miss Saint-Père-sur-Loire et ses deux dauphines, le 14 juillet au cours d'une soirée très agréable et très suivie puisque la salle polyvalente était pleine à craquer. L'élection Miss Comice aura lieu le vendredi 26 juillet. Souhaitons bonne chance aux jeunes filles qui « défendront les couleurs » de la commune.

Gageons que l'année 2013 sera une grande année pour les associations, le comice agricole au mois de juillet et le 6e SaintPèr'Athlon* à la fin de l'année viendront grossir le nombre de manifestations. La commune verrait d'un bon œil que toutes les associations participent activement à ces 2 événements, cela permettrait sans aucun doute aux adhérents des différentes associations de mieux se connaître afin de vivre ces moments ensemble, car il n'est rien de plus agréable que vivre des instants de bonheur en bonne compagnie.

*Le SaintPèr'athlon a lieu tous les 2 ans. Cette année nous avons reçu à Saint-Père les randonneurs de l'espoir venus de Bonnée, Saint-Benoît-sur-Loire et Sully-sur-Loire le samedi 8 décembre.



Cette année encore, l'Amicale prépare ses représentations théâtrales. Tous les mardis et vendredis les acteurs se retrouvent pour répéter.

Cette année encore, ils vont mettre toute leur compétence, tout leur talent et toute leur bonne volonté pour présenter « UN SACRE DIMANCHE » de Lionel De MESSEY.

Comme dans toute association, les bénévoles de l'Amicale rencontrent des difficultés. La première d'entre elle est le local de répétition, car, bien sûr, répéter au chaud et dans les décors est gage de bon travail et au final, de représentation réussie. Ce qui, pour l'Amicale, est la condition sine qua non.



Les jeunes, du « BLÉ EN HERBE » donnent le meilleur d'eux-mêmes en répétant tous les mercredis après midi. Ils ont de l'énergie, de la tonicité et une vitalité étonnante.

Venez les découvrir, les applaudir, vous réjouir et rire en leur compagnie le dimanche 7 avril 2013 à 15 heures à la salle polyvalente.

L'Amicale adulte présentera son spectacle le samedi 12 janvier 2013 à 20 h 30.

Le dimanche 13 janvier 2013 à 14 h 30 et le samedi 6 avril à 20 h 30 à la salle polyvalente.

La Présidente : Yolande CLOUTIER

L'A.M.S. de Saint-Père : Convivialité et sports en tous genres!

Créée en septembre 1994, il est bien ardu de résumer en quelques mots notre association au panel d'activités élargi...

Les activités sportives pratiquées à l'AMS sont diverses et présentent une alternative plaisante et complémentaire aux sports compétitifs. Nos quelques championnes et champions de course à pieds vous diront qu'il y est également possible de s'y préparer pour figurer en bonne place à des courses tels que les marathons nationaux (Paris, entre autres...) et les semi-marathons locaux de Gien, Orléans... Nos « champions amateurs » participent également à des compétitions locales (Cerdon, Vienne en Val, les Foulées Varennoises...), toutes épreuves conviviales où la famille peut courir pour le plaisir et en pleine nature.

Si les activités de l'USEP et de l'UFOLEP (fédérations auxquelles l'AMS est affiliée) sont plutôt tournées vers les tout jeunes (l'AMS compte une section USEP, gérée par des élèves élus, proposant des activités sportives aux enfants des Écoles), l'effectif stable d'une soixantaine de licenciés(es) s vous rappellera que le calendrier des 7 à ans est bien fourni et propose de découvrir une multitude d'activités où la possibilité de s'inscrire individuellement côtoie la joie d'y participer en famille.



L'A.M.S. de Saint-Père : (suite)

Créée en septembre 1994, il est bien ardu de résumer en quelques mots notre association au panel d'activités élargi...

Les activités sportives pratiquées à l'AMS sont diverses et présentent une alternative plaisante et complémentaire aux sports compétitifs. Nos quelques championnes et champions de course à pieds vous diront qu'il y est également possible de s'y préparer pour figurer en bonne place à des courses tels que les marathons nationaux (Paris, entre autres...) et les semi-marathons locaux de Gien, Orléans... Nos « champions amateurs » participent également à des compétitions locales (Cerdon, Vienne en Val, les Foulées Varennoises...), toutes épreuves conviviales où la famille peut courir pour le plaisir et en pleine nature.

Si les activités de l'USEP et de l'UFOLEP (fédérations auxquelles l'AMS est affiliée) sont plutôt tournées vers les tout jeunes (l'AMS compte une section USEP, gérée par des élèves élus, proposant des activités sportives aux enfants des Écoles), l'effectif stable d'une soixantaine de licenciés (es) s vous rappellera que le calendrier des 7 à ans est bien fourni et propose de découvrir une multitude d'activités où la possibilité de s'inscrire individuellement côtoie la joie d'y participer en famille.

Du vélo au canoë, du ski au char à voile, de la randonnée pédestre du dimanche matin à la voile habitée, des soirées bowling aux soirées patinoire, du sport en gymnase avec ultimate et kin ball... Venez enrichir vos expériences sportives !!!

Pour 2012, après un convivial séjour ski à l'Alpe du Grand Serre en février, ce fut en mai la sortie voile habitable (où petit et grand prirent le large depuis le port du Crouesty vers Houat, la superbe Belle-Ile et le magique Golfe du Morbihan), puis en juillet une descente canoë pour toutes et tous sur la Loire sauvage, suivie en août d'une très sympathique sortie vélo à l'estuaire de la Loire, entre terre et mer autour de SAINT-PÈRE en RETZ dont nous n'oublierons pas l'accueil très chaleureux et amical de la municipalité. En octobre, en collaboration avec Saint-Père en Fête, la Poti-Rando (la Rando Gourmande a, cette année encore, rencontré un vif succès; la recherche de la Citrouille d'Or a captivé sur 7 km les très jeunes randonneurs). En novembre, une vingtaine de licenciés se sont retrouvés à Saint-Jean de Monts pour une sortie char à voile riche en émotions et bons moments. En décembre, une soirée sport en salle et bowling est prévue...



Club de l'Amitié de Saint-Père :

C'est l'heure du bilan, 2012 n'a pas été une année facile pour le Club, faute de salles disponibles nous avons dû restreindre nos activités, ce qui signifie abandon de certaines animations ludiques très appréciées des membres du Club.

Après l'A.G. du mois de janvier, nous avons seulement pu nous retrouver tous les jeudis après midi pour des concours

de belote ou de scrabble. Heureusement nous avons assisté à la séance du Théâtre de Saint-Père et notre moral a été « regonflé ».

Pour la fête des mères en mai, nous avons souhaité les 90 ans de 2 membres du Club : Ginette et Yvette, au cours d'un déjeuner croisière à Briare.

En juin et juillet, nous avons participé aux journées de plein air organisées par les Club de retraités du canton ; moments agréables malgré le temps incertain.

Pour le 15 août, déjeuner traditionnel à l'Hostellerie du Château et le 26 août le loto du Club à la salle polyvalente de St Benoît, grande salle très agréable, nous avons eu quelques difficultés à la remplir, compte tenu de la concurrence. Néanmoins nous remercions vivement la municipalité de St Benoît, sans le prêt de cette

salle, nous n'aurions pu réaliser notre loto, qui est pour nous le seul moyen de récolter quelques finances supplémentaires qui nous permettent d'offrir des cadeaux de Noël à tous les membres.

Le 22 octobre, nous avons assisté à une séance cabaret à Gien pour marquer les 35

ans de l'Union Départementale des Retraités du Loiret. Nous terminerons par le déjeuner dansant de fin d'année le 16 décembre.





Santé et sport sont plus que jamais à l'ordre du jour!

Les bienfaits du sport sont aujourd'hui mis en avant dans bon nombre de pathologies et notamment, l'arthrose, l'ostéoporose, le stress, le som-



JOURNEE CONVIVIALITE - RANDO ET PIQUE-NIQUE

meil, la déprime, le diabète et bien d'autres encore.

Le but de notre Club est de rendre la pratique d'une activité physique attractive et accessible à tous, hommes et femmes, jeunes ou moins

jeunes, pour qu'elle devienne régulière et volontaire.

Notre Club vous propose d'améliorer votre condition physique et de vous détendre une, deux ou trois fois par semaine. Les cours sont dispensés par des animateurs diplômés, à la salle polyvalente (rue du Docteur Segelle) les :

- mardi de 10 à 11 heures
- jeudi de 10 à 11 heures
- jeudi de 18h30 à 19h30

Les tapis et le matériel (Elastibands, ballons, bâtons, bandes lestées, marches d'exercices, disques d'équilibre...) sont mis à disposition par le Club.

Quelques activités complémentaires, après-midi récréative, journée plein air, sorties découvertes... sont proposées au cours de l'année, toujours dans la joie et la bonne humeur. (Photos du Pique-nique en juin 2012 à Bouzy-la-Forêt).

Le sport est une source de mieux vivre, d'épanouissement et de rencontre ! Alors n'hésitez plus à venir bouger avec nous. Inscription possible toute l'année sur place lors d'une séance.

Renseignements auprès de Jacqueline MONNIER
- Tél. : 02 38 36 36 19.

De Fil en Aiguille

Tous les mardis l'association de Fil en aiguille se réunit au Club de l'Amitié de 14 heures à 17 heures pour apprendre à faire un patron, couper et coudre les vêtements désirés.

C'est aussi un moment pour se détendre et papoter

Les cours sont animés par Bernadette.

Pour prendre contact téléphoner au : 02 38 29 19 78 ou 02 38 94 56 15.



Club de Tarot Saint-Pèrois



L'année 2012 va bientôt se terminer au Club de Tarot. Il est temps de « compter les points ».

Le mois d'octobre a vu le dernier concours de l'année se dérouler avec succès. En effet 60 joueurs sont venus se mesurer dans une ambiance amicale et concentrée (tout comme lors des 2 autres concours précédents : en mars et en mai 2012). Le club est aussi allé se « frotter » à d'autres joueurs lors des concours extérieurs à FAY-AUX-LOGES, SAINT-JEAN-DE-BRAYE, ARGENT-SUR-SAUDRE, etc. Les concours extérieurs sont favorables au club, car à plusieurs reprises ce sont des joueurs de SAINT-PÈRE qui sont montés sur les podiums (3 fois sur la plus haute marche et 2 fois pour la « médaille d'argent »).

Notre prochaine sortie se fera à CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE. En effet ce club nous invite à participer à un concours dont les bénéfices seront versés au profit du Téléthon... Et Vive le Tarot !



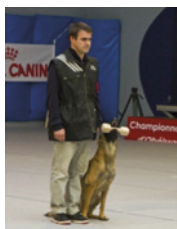
Education Canine Saint-Pèroise



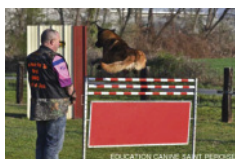
Ça bouge à l'Éducation canine Saint-Pèroise.

- Deux chiens ont participé au Grand Prix SCC en Ring et ont fini deuxième.

Richard Diot et Ely berger belge malinois ont participé à la finale obéissance à Caudry dans le Nord au mois de mai.



Philippe Manigold et Doker berger belge malinois ont participé à la finale en ring qui avait lieu à Albertville au mois de juin et à la finale de campagne à Étampes au mois d'Octobre.



Le jeune dogue de bordeaux Hadès à Mme Lerat Sandrine finis 3ème en classe jeune à l'Exposition de beauté d'Orléans au mois d'octobre.



Comme tous les ans, nous avons organisé notre concours en ring le 30 juin et 1er juillet, notre concours d'obéissance le 1er avril et notre journée portes ouvertes le 12 mai.

Les cours d'éducation ont lieu tous les samedis à 14h30 pour les débutants et à 15h30 pour les confirmés.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : M. Francis Mercier au 0609 1673 38.

Affilié à la Société Centrale Canine n° HA 3891
Éducation et Sports canins,
Terrain d'entraînement : Chemin de Plaisance à St-Père-sur-Loire



Créée en 1999 par M. Gilbert BAILLY aidé par une poignée de volontaires, la guinguette n'a cessé de se développer de part ses infrastructures et par le nombre d'adhérents et de danseurs.

En 2012 cinq cent soixante-quatre amoureux de la danse musette malgré un temps très défavorable sont venus évoluer sur les deux pistes durant les quatre guinguettes de l'été.



L'association est composée d'un conseil d'administration de six personnes aidées par trois membres actifs ainsi que de vingt-quatre adhérents.

Un couple de professeurs réputés de danse de salon Serge et Josseline, dispense les cours.

Deux activités essentielles sont proposées par la guinguette :

1°) Des cours de danse de salon sont organisés dans la salle polyvalente de St Père sur Loire

du début octobre à la mi-juin :

les lundis de 20 heures à 22 heures pour les danseurs débutants.

les mercredis de 20 heures à 22 heures pour les danseurs initiés.

2°) Des dimanches après-midi dansants sur les bords de Loire, dans un cadre agréable, ombragé, animés par de bons orchestres, pendant la période estivale de 15 heures à 20 heures.

Des tables et chaises disposées sous les arbres autour des deux pistes de danse ainsi qu'une buvette accueillent tous les amoureux de la danse.

Un parking gratuit et gardé offre de la place à tous les véhicules.

Les cours de danse ont recommencé le 1er octobre 2012 mais peuvent encore accueillir de nouveaux adeptes de la danse de salon.

Quatre guinguettes sont programmées pour l'année 2013 :

- le 23 juin avec MUSETTE 2 000.
- le 14 juillet avec J.F CARCAGNO.
- le 21 juillet avec J.F CARCAGNO.
- le 4 août avec MUSETTE 2 000.

Pour tous renseignements contacter M. Gilbert BAILLY au n° 06-31-67-57-44



Saint Père en fête



« 4 années d'existence. Notre association compte nombre de membres qui travaillent toujours avec la même conviction d'apporter une ambiance festive aux habitants de Saint Père. »

L'année 2012 a été marquée d'un événement important, le 14 juillet 2012, élection « MISS SAINT PERE » dans le cadre du comice agricole de Sully-sur-Loire les 26, 27 et 28 juillet 2013.



Nous insistons sur le fait que le règlement impose 3 élues, c'est-à-dire : 1 Miss et 2 Dauphines. Huit jeunes filles se sont présentées Alison, Céline, Sarah, Malaury, Morgane, Solène, Elodie et Laura. Au cours de la soirée, animée par le groupe RITMOCAFE et la chanteuse Nell, sont élues :

Miss : Alison

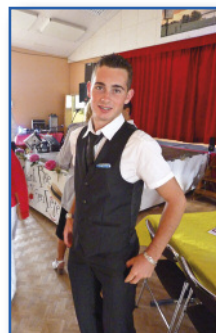
2 Dauphines : Laura et Sarah

Les huit jeunes filles seront présentes lors de la cavalcade du dimanche 28 juillet 2013 sur le char ayant pour thème « Le bonheur est dans le pré ».



PROJETS 2013

10 février	Après-midi spectacle
28 avril	Vide-greniers et foire artisanale
24 mai	Course cycliste semi-nocturne
29 juin	Saint Pierre Vide-greniers
26,27 et 28 juillet	Comice agricole
29 septembre	Vide-greniers
06 octobre	Randonnée avec AMS (Potirando)
11 octobre	Assemblée Générale St Père en Fête
8 décembre	6 ^{ème} Saint Pèr'athlon



La Présidente
LUTTON Micheline
Tél. : 02 38 36 28 17

Commission Environnement et Fleurissement

Cette année encore vous avez été nombreux à fleurir et cultiver vos jardins avec gout. Et ce malgré une météo quelque peu décalée.

Vos efforts contribuent au bien être de chacun tant pour le passant qui admire que pour le jar-

dinier qui relève le déficit de fleurir au mieux sa maison.

Les discussions autour de telle ou de telle variété à utiliser sont bien plus qu'un passe temps. C'est un véritable moment d'échange entre les gens.

La forte participation lors de la cérémonie des récompenses le 10 mars 2012, montre l'intérêt porté à ce rendez-vous : La commission fleurissement vous en remercie et espère la même affluence au printemps prochain.



Commission inter-génération - inter-quartiers

Intergénération

Cette année nous avons célébré l'anniversaire d'une troisième centenaire :

Mme Gincré. Merci à elle pour son accueil et sa gentillesse.

Et bien sur, il y a eu la fête des classes 2. Toutes les personnes dont l'année finissait par 2 étaient conviées ce 18 novembre. C'est l'originalité de cette fête.

Une cinquantaine de personnes de 0 à 90 ans étaient réunies, cela permet à toutes les générations de se retrouver et parfois de se connaître.



Commission inter-génération - inter-quartiers (suite)

Interquartiers

La municipalité encourage une fois de plus les initiatives pour l'organisation de fête des voisins (officiellement le vendredi 31 mai en 2013) ou de quartier à l'arrivée de l'été.

Nous pouvons mettre à disposition tables chaises et barnum selon les disponibilités. N'hésitez pas à contacter la Mairie !



Commission Communication

Infos en vrac

2012 a été l'année du changement ; surtout à Saint-Père en ce qui concerne le personnel communal. Sonia



nous a quitté après le remplacement de Charlène qui est revenue après avoir donné naissance à un bébé, Alison est partie après une année passée à Saint-Père vers d'autres horizons, elle est remplacée par Christelle. Pierre a fait valoir ses droits à la retraite et n'a pas été

remplacé et nous avons accueilli Sandrine qui est animatrice et s'occupe des enfants pendant la pause méridienne notamment. Voilà, cela fait tout de même pas mal de bouleversement au niveau des employés communaux. Mais cela ne dégradera rien en ce qui concerne les services soyez en sûrs.

La commission Communication reste attentive à vos remarques constructives, alors n'hésitez pas à venir nous faire part de celles-ci. Nous sommes également toujours preneurs de documents anciens ou pas sur la commune, pour

continuer à enrichir les « archives ».

Opération caritative : la commune a récolté 1029 kg de marchandises.

MERCI à tous les donateurs qui, par leur élan de générosité ont contribué à venir en aide aux familles les plus démunies. Un grand MERCI aux bénévoles qui ont rejoint les membres du CCAS.



Equilibres financiers de l'année 2011 - Budget communal L'année 2011 : Concrétisation de 2 projets importants

En effet, l'année 2011 a débuté avec la mise en place du projet de l'aménagement de la Rue de Paris reliant le rond-point de la sortie nord de Saint-Père sur Loire jusqu'au passage à niveau ; projet en collaboration avec la Communauté de communes de Val d'or et Forêt pour leur partie aménagement de la zone commerciale de Bonnée.

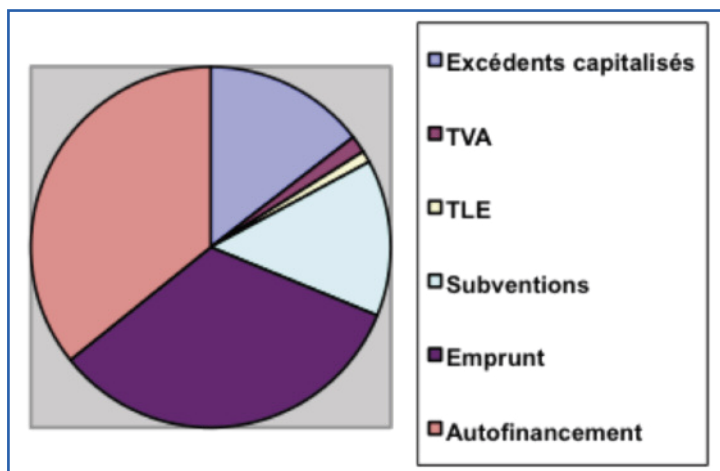
La restructuration du groupe scolaire, second projet important de l'année, devint concrète dès le début des vacances d'été avec les démolitions des bâtiments « maternelles » et partie primaire.

En conséquence, ces travaux ont eu un impact dans les comptes financiers de la commune.

Le compte administratif fait apparaître un excédent budgétaire de fonctionnement de 490 135 €, soit une augmentation de 34 % par rapport à 2010. Le Conseil Municipal a décidé d'affecter 150 000 € au budget des investissements 2012, comme les années précédentes. Un complément de 127 000 € a également été transféré à ce budget compte tenu de ce résultat excédentaire important et des besoins en autofinancement des projets décrits ci-dessus. Ce complément ne déséquilibre en rien le budget des opérations courantes.

Au niveau des investissements :

Pour l'année 2011, les recettes d'investissement (1 051 099 €) proviennent des excédents de fonctionnement capitalisés (14 %) de l'exercice comptable 2010, du remboursement de la Taxe sur la Valeur Ajouté (TVA) préalablement avancée au Trésor public (1.5 %), de la Taxe locale d'équipement (1 %), des subventions (13.5 %), d'un emprunt (31.8 %) et de l'autofinancement cumulé des années passées (34.4 %).



Le besoin en financement par emprunt s'élevait pour l'aménagement de la rue de Paris à 149 K€. Toutefois, compte tenu de besoins financiers pour les travaux du groupe scolaire, d'un contexte des marchés financiers incertain et d'une proposition de taux d'intérêt avantageux (3.3 %), une partie du montant de l'emprunt souscrit en 2011, servira à financer les travaux du groupe scolaire (186 K€).

Il a été décidé pour ces 2 projets importants d'établir un plan de financement initial qui s'équilibre par 30 % de subventions, 30 % d'emprunts à moyen terme (10 ans pour celui de 2011) et par 40 % d'autofinancement. Il existe toutefois un décalage de trésorerie entre le versement des subventions, notamment, et le paiement des dépenses qui explique le déséquilibre du résultat des investissements de 149 293 €.

Finances Locales

Même si la restructuration du groupe scolaire était lancée et les travaux pour l'aménagement de la Rue de Paris terminés, des dépenses d'investissement (75 154 €) ont été engagées. Les principales dépenses de 2011 ont été :

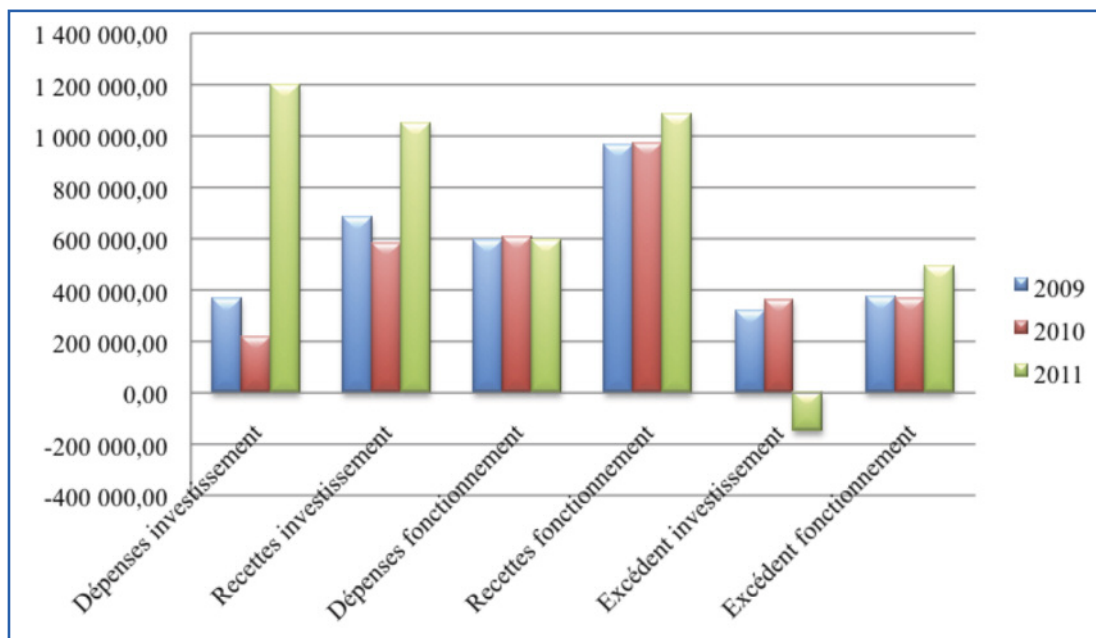
- Travaux liés à la restructuration du groupe scolaire (620 K€)
- Travaux d'aménagement de la Rue de Paris (441 K€)
- L'équipement du restaurant scolaire et de la garderie par 7 volets roulants afin d'améliorer l'isolation (9 K€)
- Extension de la mezzanine aux ateliers municipaux (12 K€)
- Équipements de voirie notamment en coussins (6 K€)
- Matériels informatiques au secrétariat de mairie (7 K€)
- Remise en état de terrain (18 K€)

Sont inscrits dans cette catégorie les remboursements des emprunts en capital soit 43 K€.

Au niveau des opérations de fonctionnement

La structure des dépenses de fonctionnement (592 132 €) est identique à celle de l'an passé. Les recettes de fonctionnement (1 082 268 €) sont en progression de 11 %. C'est cette seule variable qui explique l'augmentation du résultat des opérations courantes de 34 % ; les dépenses étant maîtrisées.

Il convient de noter que les communes perçoivent à compter du 1er janvier 2011 la taxe sur les surfaces commerciales, perçues auparavant par l'État.



Assainissement

28 mai 2011 : inauguration de la station d'épuration.

Les travaux de construction sont définitivement terminés, une réflexion quant au mode d'exploitation de cette station est menée. Compte tenu des exigences toujours plus rigoureuses concernant les analyses de l'eau, la gestion des déchets de cette station, les moyens mis en œuvre pour le contrôle de ces variables et la technicité du nouvel ouvrage, la question a été abordée de sous-traiter ou de s'orienter vers une délégation de service public. La construction d'un édifice neuf, ne devant rencontrer que très peu de frais de réparation, et la situation financière serrée ont orienté la décision vers une sous-traitance de l'exploitation de la station d'épuration, les agents municipaux se chargeant alors de l'entretien du réseau de l'assainissement.

Les dépenses d'investissements engagées en 2011 sont :

- Le solde de la station d'épuration pour 82 K€.
- Le remboursement de l'emprunt à court terme souscrit afin de faire face au décalage de trésorerie dû au différé d'encaissement des subventions obtenues 162 K€.

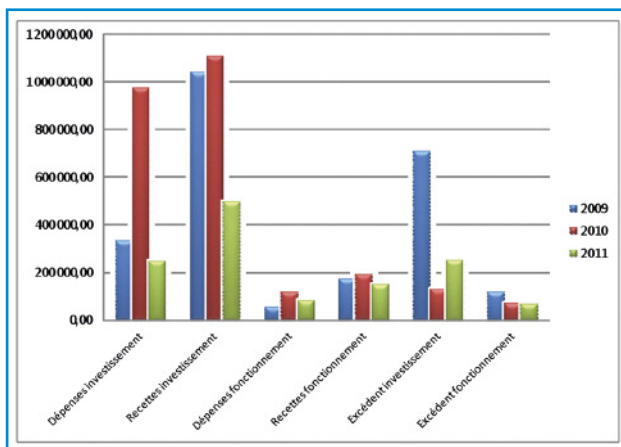
Les recettes d'investissements en 2011 sont :

- Le solde des subventions pour la construction de la station d'épuration 341 K€.

- L'autofinancement cumulé des années antérieures 131 K€.

Le résultat d'exploitation 2011, présente un déficit de 4 011,00 € justifié par des dépenses supplémentaires de fonctionnement de la station d'épuration (consommations d'électricité de 8 K€) et la rémunération des emprunts par le paiement des charges d'intérêt (29 K€). Les frais de sous-traitance n'interviennent dans ces comptes que pour 6 mois car La Saur, entreprise chargée de la construction, assurait la maintenance les 6 mois suivants sa réalisation.

Sur le diagramme ci-après, ce déficit n'apparaît pas car il est compensé par les réserves des années antérieures.



Quelques chiffres clés	2009	2010	2011
Prix du m ³ selon La Lyonnaise	1,79 €	1,81 €	1,88 €
Redevances pour modernisation des réseaux de l'Agence de l'eau	0,17 €/m ³	0,18 €/m ³	0,19 €/m ³
Redevances perçues pour la Commune :			
- Coût de raccordement au réseau communal	960 €	960 €	980 €
- Part forfaitaire de déversement à l'égout	53 €/an	53 €/an	53 €/an
- Part proportionnelle à la consommation réelle d'eau	0,50 €/m ³	0,55 €/m ³	0,65 €/m ³
Consommations réelles (en m ³) facturées sur la commune	58 926 m ³	57 064 m ³	54 423 m ³

VIE COMMUNALE



Le Relais
Assistantes
Maternelles
Intercommunal
de Sully-sur-Loire

Présentation du relais : le RAMIS est géré par l'Association RAM DU SULLIAS dont le bureau bénévole est composé d'élues et d'assistantes maternelles. C'est un lieu d'écoute, d'information, d'aide et de soutien, de rencontres et d'échanges, d'animation et d'éveil, de socialisation au service des parents, assistantes maternelles, désormais gardes à domicile et enfants.

Présentation du contexte : le relais couvre les 10 communes du canton de Sully, c'est-à-dire :

- Cerdon,
- St Père sur Loire,
- Guilly,
- Sully sur Loire,
- Isdes,
- Viglain,
- Lion en Sullias,
- Villemurlin
- Saint-Aignan-le-Jaillard,
- St Florent le Jeune
- Prochainement :
- Neuvy-en-Sullias

- Quelques chiffres : au 21 mai 2012, 87 assistantes maternelles étaient comptabilisées, représentant une capacité d'accueil de 222 places à la journée et 41 places périscolaires.



Le bureau administratif / accueil du public



L'espace vestiaire



La salle

Le Relais Assistantes Maternelles Intercommunal de Sully-sur-Loire (suite)

Objectifs généraux fixés pour les 3 prochaines années :

- ⇒ Continuer à favoriser l'entente entre parents employeurs et salariées,
- ⇒ Toujours privilégier le bien être de l'enfant en insistant sur la notion de respect,
- ⇒ Initier une certaine ouverture et les échanges, en proposant des activités diverses et variées,
- ⇒ Dynamiser l'itinérance,
- ⇒ Poursuivre et continuer le travail de partenariat.

PROJETS POUR 2013

- Autour de la lecture et initiation à la poésie avec la participation du RAM de Châteauneuf
- Séance mensuelle de motricité dans des locaux adaptés au sein de l'école de St-Père sur-Loire.
- Avec l'appui de l'IFCAS (Institut de Formation Continue dans l'Action Sociale), une intervention sur la gestion des situations difficiles.

↳ Accueil (sur rendez-vous de préférence) et permanences téléphoniques/internet

Lundi : 9h-12h*/ 13h-17h

Mardi : 13h-17h

Jeudi : 13h-17h

Vendredi : 13h-17h

1er samedi du mois : 9h-12h

*sauf si itinérance

• Les ateliers d'éveil

Sont proposés aux enfants, parents, assistantes maternelles des communes du canton de Sully-sur-Loire.

Les mardis, jeudis et vendredis à partir de 9 h 30 (32 rue du Coq Sully-sur-Loire).

Sur des communes du canton (tous les 2 mois environ, merci de contacter le RAMIS pour connaître les dates).

« Fermé le mercredi »

LA SÉCURITÉ C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

La gendarmerie nous prie d'insérer dans ce bulletin, ces quelques conseils surtout aux personnes âgées.

- L'isolement est un facteur d'insécurité. Ne restez pas isolés, participez à la vie de votre quartier. Adhérez à la vie locale (association, club de retraite). Rencontrez d'autres personnes (parents, voisins responsables d'associations, etc.) susceptibles de vous assister dans vos démarches quotidiennes.

- Les gendarmes ou policiers de votre quartier sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur signaler des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous guider.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSER LE 17 et n'hésitez pas à contacter la mairie 02 38 36 21 84.

SICTOM

A partir du 28 janvier 2013, il va y avoir du changement dans la collecte des ordures ménagères par le SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire.

Désormais, le paiement des ordures ménagères ne va plus se faire sur la feuille des impôts fonciers mais sur la base d'une facture. En 2013, elle sera constituée d'un forfait global et à partir de 2014 d'une facture qui va prendre en compte le nombre des levées de l'année précédente. En 2014, la facturation comportera une base de 26 levées minimum. Pour vous garantir le coût le plus bas, vous avez avantage à ne sortir votre poubelle qu'une fois tous les 15 jours, sachant que la collecte aura toujours lieu une fois par semaine.

Une puce à l'intérieur de la poubelle permet de comptabiliser les présentations : cette puce ne contient aucune information personnelle.

Lors du ramassage, seules les ordures présentes dans les poubelles seront collectées. Le couvercle devra être fermé. Les consignes de tri ne changent pas. En cas de changement de composition du foyer ou de dégradation de votre poubelle, il est nécessaire de prendre contact avec le SICTOM qui procédera au changement de votre poubelle.

Pour les personnes qui sont en résidence secondaire, il est possible d'obtenir une carte qui donne accès sur une colonne enterrée ou semi-enterrée pour le dépôt des sacs poubelles. La facturation reste la même que pour une poubelle classique.

Enfin pour les surplus d'ordures ménagères sur une courte période, le SICTOM vous propose la vente de paquets de 10 sacs prépayés de 50 litres.

Les nouveaux horaires des collectes, la grille tarifaire ainsi que les emplacements des colonnes enterrées sont disponibles sur le site internet du SICTOM à partir de la mi-décembre 2012.

www.sictom-chateauneuf.fr

Tél. : 02 38 59 50 25

